UNSA-ADMINISTRATIFS
CRNA/Ouest
CS 80013
29470 LOPERHET

Loperhet, le 11 octobre 2017

à Monsieur le Président-directeur général de Météo-France
73, Avenue de Paris

94160 SAINT-MANDÉ

OBJET : **référencement d'une mutuelle**

Monsieur le Président-directeur général,

Par courriel en date du 04 octobre, je vous alertais, au nom du bureau National de l'UNSA-Administratifs, syndicat représentatif des personnels administratifs B et C de la DGAC et de Météo-France, au sujet du référencement d'une mutuelle inscrit dans le protocole social 2016-2019.

Je porte à votre connaissance que les personnels administratifs B et C en poste à Météo-France sont demandeurs d'un accord avec une mutuelle dans le cadre des mesures reflets du protocole DGAC dans leur établissement et notamment au sujet du point 6.1 « Action sociale » qui mentionne le dispositif de référencement de mutuelle.

Je vous saurais gré de m'indiquer les mesures que vous comptez prendre pour que les personnels administratifs B et C de Météo-France puissent être inclus prochainement dans un dispositif similaire à celui mis en place par la DGAC.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président-directeur général en l'assurance de ma haute considération.

Au nom du Bureau National,

Gilles GRALL
Secrétaire général de l'UNSA-Administratifs

Copies à : Madame la sous-directrice des personnels,
Secrétaires généraux de l'UTCAC, l'UNSA-ICNA et l'UNSA-IESSA
Tous les personnels administratifs B et C de Météo-France